

Élections du 4 décembre 2014

## CAP des ITPE



### Fiche d'identité :

Nom : Hennion Prénom : Eric

Lieu d'exercice : CEREMA/ Direction territoriale Ouest

Mode d'entrée dans le corps des ITPE : concours interne

Année d'entrée dans le corps : 1996

Grade : ICTPE 1

Mandats syndicaux précédents ou en cours au sein du SNITPECT-FO :  
élu à la CAP (2 mandats)



pense à toi,  
pense à  
ton syndicat

le 4  
décembre  
vote!



### Pourquoi je suis candidat !

La CAP est une instance qui permet d'aider et de défendre les collègues en ayant connaissance des évolutions des textes qui régissent leur carrière et des structures qui les accueillent. C'est ainsi une instance qui permet de confronter les situations individuelles aux situations des services, notamment l'impact des organisations sur les parcours professionnels et sur les contraintes personnelles, et d'envisager les mesures pour mieux prendre en compte les aspirations et contraintes des ITPE.

Au travers de 9 postes (hors écoles), mon parcours m'a permis de connaître différents services, différents ministères, différentes réorganisations importantes.

Je souhaite par ma participation à la CAP mettre cette expérience au service de la défense des collègues.

### Mon parcours :

A l'issue du concours interne d'ITPE, j'ai occupé 3 postes de 1er niveau : responsable de la cellule constructions publiques (DDE16), conseiller de gestion et management (DDE22) puis subdivisionnaire en DDE 56. Promu divisionnaire en 2007, j'ai pris le poste de responsable au Service Eau et Littoral de La Rochelle. J'ai ensuite rejoint le CETE de l'Ouest en 2009 comme responsable du groupe bâtiment et énergie. Après avoir assuré l'intérim du responsable du département villes et territoires, j'ai pris ce poste en 2012. Le département, aujourd'hui au sein du Cerema, comprend les groupes transports et intermodalité, bâtiment et énergie, aménagement et planification, connaissance des territoires et les 2 points d'appui nationaux à l'ADS et à l'aménagement numérique des territoires. Il est ainsi composé de 60 agents et pour plus de la moitié d'agents de catégorie A et A+.

### La voix que je veux porter en CAP...

- 3 évolutions majeures se poursuivront les prochaines années :
- **une évolution des carrières** : favoriser le 1er niveau en terme de rémunération et favoriser la création d'un 3ème niveau de grade,
  - **une évolution des parcours** : quels parcours pour les ITPE de demain ? Généraliste, spécialiste, autre ? La tendance à la spécialisation est réelle, quels en seront les impacts ?
  - **une évolution des structures** : DREAL, DDT, DIRM, DIR, établissements publics, etc., quelle sera la place des ITPE dans ce contexte changeant au sein duquel il est aujourd'hui difficile de se situer ?
- Dans son rôle de défense des ITPE, la CAP ne manquera pas d'aborder ces évolutions.

ton syndicat  
soulève  
des montagnes



**Snitpect-FO** la syndic'attitude